

tomates ne sont même pas porteuses. Le Canada propose des mesures d'atténuation afin d'éliminer tout risque phytosanitaire en se fondant sur des données biologiques qui ont été transmises à la Corée.

### **Pommes de terre de semence**

La Corée interdit l'importation de pommes de terre de semence en provenance du Canada parce que les autorités craignent qu'elles soient porteuses de diverses maladies. Le Canada a proposé des mesures d'atténuation, et les discussions entre les autorités techniques se poursuivent.

### **Viande de phoque**

La viande de phoque destinée à la consommation humaine n'est pas inscrite au Code alimentaire coréen. Le Canada a multiplié les observations auprès des autorités coréennes pour faire approuver la viande de phoque destinée à la consommation humaine. Ces efforts soutenus ont porté fruit puisqu'en 2002, les autorités coréennes ont annoncé qu'elles allaient demander à l'Assemblée nationale coréenne la permission d'inscrire la viande de phoque à son Code alimentaire.

### **Volaille**

Le Canada continue de s'opposer aux exigences zoosanitaires à l'importation de la volaille imposées par la Corée.

### **Eau embouteillée**

Le Canada demeure préoccupé par les prescriptions relatives à la conservabilité au détail qui restreignent le commerce ainsi que par les prescriptions d'essai onéreuses s'appliquant à l'eau embouteillée. Il continuera à présenter des observations pour résoudre ces questions.

### **Marchés publics**

L'Accord Canada-Corée sur les achats de matériel de télécommunications (ACCMT) a été mis en œuvre le 1<sup>er</sup> septembre 2001. Cet accord garantit aux fournisseurs canadiens un accès non discriminatoire aux marchés publics lancés par la société de télécommunications d'État, Korea Telecom (KT). En 2002, le gouvernement coréen a vendu tous ses intérêts dans KT et a demandé au Canada de rayer de l'Accord toute référence à KT. Le Canada étudie cette demande.

## ***Taipei Chinois (Taiwan)***

### **Aperçu**

En 2002, les exportations canadiennes de marchandises à destination du Taipei chinois ont totalisé 1,1 million de dollars. Le Taipei chinois était au cinquième rang des marchés d'exportation du Canada dans la région Asie-Pacifique, absorbant 5,6 % au total de nos exportations dans la région. La valeur totale des importations canadiennes de marchandises en provenance du Taipei chinois s'élevait en 2002 à 4,2 milliards de dollars. L'économie du Taipei chinois reste fortement tributaire du commerce. Le Taipei chinois est un important exportateur de même qu'une importante source d'investissement dans la région, en Chine et en Asie du Sud-Est en particulier. De plus, le Taipei chinois constitue de plus en plus un grand importateur dans cette région du monde. Ensemble, ces conditions font en sorte qu'il serait très avantageux pour le Taipei chinois de s'ouvrir aux échanges et de libéraliser son marché. Toutefois, des pressions protectionnistes continuent de s'y exercer, en particulier dans le secteur agricole et agroalimentaire.

### **Accession à l'OMC**

Le Taipei chinois a officiellement accédé à l'OMC le 1<sup>er</sup> janvier 2002. Comme le Taipei chinois est un important marché d'exportation pour les fournisseurs canadiens, son adhésion au système commercial international fondé sur des règles constitue un progrès notable. Le Taipei chinois a mis en place d'importantes réformes et mesures de libéralisation pour faire en sorte que son régime commercial et économique soit conforme au cadre de l'OMC. Une des conséquences les plus importantes de l'accession du Taipei chinois à l'OMC est qu'en vertu du principe de non-discrimination entre les pays membres, les États-Unis perdront l'accès préférentiel au marché dont ils jouissaient pour un nombre élevé de produits.

Le Taipei chinois a commencé à mettre en œuvre les conditions d'accès au marché des produits et des services qu'il a négociées avec le Canada et les autres membres de l'OMC. Parmi ces conditions figurent l'élimination ou les réductions tarifaires dites « zéro pour zéro » ou « harmonisation des droits de douane » pour des biens comme les produits chimiques, les produits pharmaceutiques, le papier et les